DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

N° 15

OBJET :
Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à M. Cyril LEBEL pour le passage du permis de conduire B

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril à 20 heures

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 28 mars 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :
M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER, M. CUSMANO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. GELLER, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI.

Absents excusés :
Mme NOACHOVITCH..... Procuration à M. GUIRAUDET
Mme ANGELO ..... Procuration à Mme BERRA
Mme GROSJEAN ..... Procuration à Mme HAGEGE RADUTA
M. TAYBI ..... Procuration à M. GELLER
Mme DARROUX ..... Procuration à M. le Maire
M. AVEAUX ..... Procuration à M. GALLIMIDI
M. WISS..... Procuration à M. CUSMANO
M. LAYAIDA ..... Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON
M. BOUTRON ..... Procuration à M. Mme CHENET
M. DUCHÊNE ..... Procuration à M. ESKENAZI

Absent :
M. RAUMEL

Secrétaire de séance :
Annie QUIRET

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles le : - 8 AVR. 2025

Publiée le : - 8 AVR 2025

Certifiée exécutoire par le Maire, Montmorency le : - 8 AVR 2025

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET

MAIRIE DE MONTMORENCY (Val-d'Oise)

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

COMMUNE DE MONTMORENCY
Service Jeunesse et Sports
NSL/RJ/NF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

DELIBERATION N°15

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE BOURSE PROJET JEUNE (BPJ) A MONSIEUR CYRIL LEBEL POUR LE PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE B

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20 en date du 19 juin 2006 relative à la mise en place des Bourses Projets Jeunes (BPJ) au sein de la ville de Montmorency et fixant les modalités du règlement intérieur des BPJ dont la dernière modification résulte d'une délibération du Conseil municipal n°23 en date du 10 décembre 2020.

Considérant qu'il convient d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes et d'aider à la réalisation de projets,

Considérant que l'obtention du permis de conduire est bénéfique à M. CYRIL LEBEL dans le cadre de ses études et de son projet professionnel.

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse et Sports du 19 mars 2025,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. ARNOULT,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une Bourse Projet Jeune, conformément aux modalités fixées dans le règlement intérieur du dispositif « Bourses Projets Jeunes »

- M. CYRIL LEBEL, d'un montant de 500 € dans le cadre d'un accompagnement au passage du permis de conduire B

IMPUTE la dépense sur le budget en cours

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Annie QUIRET
Secrétaire de séance

MAIRIE DE MONTMORENCY (Val-d'Oise)

Maxime THORY
Maire de Montmorency